

Chemins sans obstacles

Manuel

procap

SuisseMobile 

Impressum

© Editeurs:
Procap Suisse
Fondation SuisseMobile

Mars 2024



Table des matières

● Objectif	5
● Exigences	7
● Obstacles	9
● Signalisation	11
● Informations	13
● Procédure	14
● Coûts	15
● Contact	17



Objectif

La Suisse est un pays de randonnées et, avec 2,7 millions de pratiquants, la randonnée pédestre y est la forme de mobilité douce la plus populaire.

Cette expérience de la randonnée doit aussi être plus souvent accessible aux personnes à mobilité réduite pour lesquelles des obstacles d'apparence petite peuvent déjà être infranchissables.

Avec les Chemins sans obstacles, Procap et SuisseMobile veulent ensemble se rapprocher de cet objectif. Pour y parvenir, les chemins doivent remplir une série d'exigences qui sont abordées dans ce manuel.

Les Chemins sans obstacles sont destinés aux personnes aussi bien en fauteuil roulant qu'aveugles ou malvoyantes ainsi qu'à celles ayant de la peine à marcher ou aussi des familles avec des poussettes.

Nous leur souhaitons de découvrir une Suisse sans obstacles.



Exigences

- Le chemin est accessible aux personnes à mobilité et vue réduites.
- Le chemin traverse de beaux paysages.
- Le chemin a un parcours attrayant.
- Le chemin emprunte des chemins officiels de randonnée pédestre (excepter pour contourner des obstacles).
- La longueur du chemin est d'au moins 3 km et d'au plus 12 km.
- La préférence est donnée aux boucles dont les points de départ et d'arrivée sont identiques. Pour les chemins allant d'un point A à un point B, il est en effet plus difficile d'organiser l'aller et le retour.
- Le chemin est relié à des transports publics sans restrictions d'accès pour s'y rendre et en revenir.
- Le chemin est balisé selon les directives relatives aux offres proches de la randonnée pédestre (voir chapitre « Signalisation »).
- Le chemin est de préférence facile ou de difficulté moyenne (bleu ou rouge). Voir le manuel « Degré de difficulté pour les Chemins sans obstacles » (SuisseMobile).
- Le chemin comporte des infrastructures sans restrictions d'accès telles que WC et restaurants.
- Le chemin est contrôlé une fois par année.
- La responsabilité de la réalisation, de l'exploitation et du contrôle annuel du chemin incombe à une instance publique ou privée idoine, qui est l'interlocutrice de Procap sur place.
- Le chemin est communiqué en quatre langues (D, F, I, E) via les plateformes d'information de SuisseMobile.
- Le chemin est également accessible aux personnes aveugles ou malvoyantes grâce au guidage vocal de l'application MyWay Pro (pour iOS) de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants.



Obstacles



Un Chemin sans obstacles doit répondre aux critères suivants :

- Aucun objet, panneau ou plante ne doit dépasser dans le chemin à moins qu'il se situe à plus de 2,10 m au-dessus.
- Aucun tourniquet ou obstacle similaire ne doit obstruer le chemin.
- Le chemin ne doit pas comporter de portails. Des exceptions sont possibles si un portail peut être ouvert sans effort (poignée à une hauteur maximale de 1,10 m) et que les personnes en fauteuil roulant peuvent se mettre sur le côté pour permettre son ouverture sans avoir à reculer (espace libre d'au moins 60 cm de large à côté de la poignée pour l'ouverture du portail).
- Il ne doit pas y avoir des escaliers à franchir à moins qu'ils soient équipés d'un ascenseur.
- Le rayon minimum à l'extérieur d'un virage est de 1,90 m.
- Lorsque le rayon à l'extérieur d'un virage est inférieur à 2,50 m, la largeur minimale du chemin est de 1,20 m.
- Dans des passages comportant des risques de chutes, le chemin doit être de 1,80 m de large au moins ou muni d'un dispositif contre les chutes efficace à une hauteur de 30 à 40 cm du sol et qui ne peut être franchi ni par-dessus ni par-dessous.

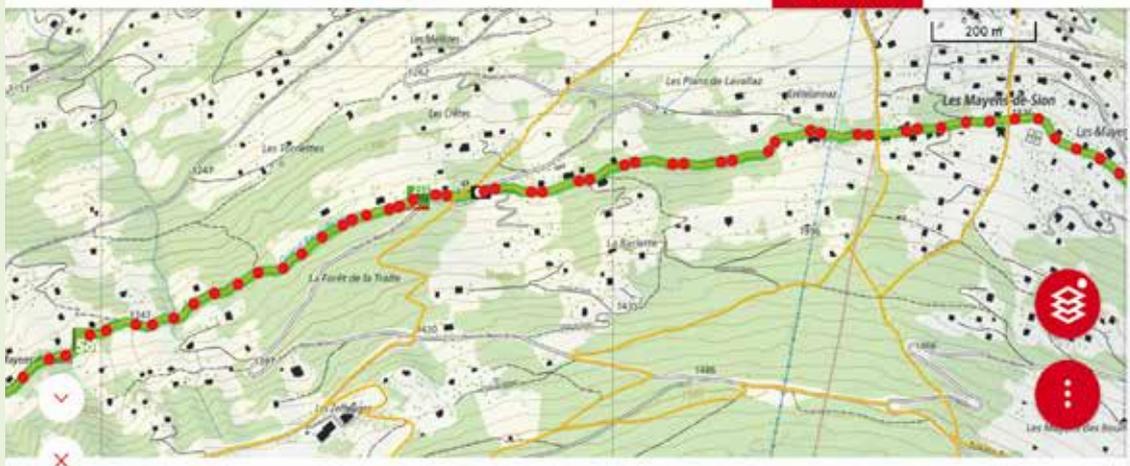


D. rapprochée	45 min	Nahziel	45 min
D. d'itinéraire	4h 30 min	Routenziel	4h 30 min
D. rapprochée	1h	Nahziel	1h
D. d'itinéraire	2h 45 min	Routenziel	2h 45 min



Signalisation

- La signalisation doit satisfaire aux exigences du guide de recommandations « Signalisation pour les offres proches de la randonnée pédestre » (Suisse Rando).
- La planification, la production, le montage, le contrôle annuel et le financement de la signalisation officielle des Chemins sans obstacles est effectué selon les règles spécifiques à chaque canton.
- La signalisation est coordonnée avec les sections cantonales de Suisse Rando.
- Les panneaux pour les Chemins sans obstacles ont un fond blanc.
- Le nom, le numéro et le degré de difficulté (bleu, rouge, noir) du Chemin sans obstacles sont indiqués dans un champ de désignation d'itinéraires sur fond vert.
- Le balisage est complété, au moins au départ et à l'arrivée, par des panneaux d'information avec les principales données du Chemin sans obstacles.



Chemin du Grand Bisse de Vex

Les Mayens-de-Sion – Les Mayens-de-Sion



Ce tour longe le célèbre bisse au milieu d'une forêt qui montre ses plus beaux atours par la densité de ses mélèzes et épicéas. Mais la vue sur le monde fantastique des montagnes fait aussi battre le cœur de chaque randonneur.

Le départ est aux Mayens-de-Sion où l'on se retrouve rapidement sur un sentier confortable dans une magnifique forêt claire. Le bisse chargé d'histoire sert à l'irrigation de la vallée. C'est un fidèle compagnon de route. Les imposants mélèzes et épicéas de la forêt bordent le sentier et sont des témoins particulièrement impressionnants des temps passés.

L'itinéraire traverse une région rêveuse au-dessus de la vallée. La beauté de la forêt ne connaît pas les saisons. Les petites clairières rencontrées ici et là, l'agréable et feutrée tranquillité de la forêt ou une soudaine vue dégagée sur la large plaine avec l'époustouflante toile de fond des montagnes remplissent d'aise chaque ami de la nature.

Le chemin est la plupart du temps bien aménagé avec plusieurs confortables aires de repos qui invitent à se prélasser devant des points de vue fascinants. En cours de route, on peut aussi

→ 5 km

↗ 21 m

↘ 21 m

⌚ 1 h 9 min

👤 moyen (pour personnes en fauteuil roulant)

👤 moyen (pour personnes en fauteuil roulant)

 Profil en long (PDF)

Informations

SuisseMobile 

Aller sans barrière / Transports publics

L'aller depuis la gare d'arrêt de Sion se fait en car postal équipé d'un lift que le chauffeur doit manoeuvrer. Il faut s'annoncer pour le bus au moins le jour d'avant par téléphone au +41 10158 386 95 00 et indiquer l'arrêt Les Mayens-de-Sion, Ouest, car la sortie peut s'y faire sans pente transversale.



Places de parc adaptées aux fauteuils roulants

Il y a des places de parc à l'arrêt de bus Les Mayens-de-Sion, Ouest mais aucune n'est spécialement réservée aux fauteuils roulants.

Plus...

WC public adapté aux fauteuils roulants à l'arrêt de bus Les Mayens-de-Sion, ouest

A à l'arrêt de bus Les Mayens-de-Sion, ouest se trouve un WC public adapté aux fauteuils roulants. Infos WC: porte: 90cm, espace libre (Pxl.): 200x100cm, hauteur du siège: 47cm, poignées: fixe à gauche, aucune à droite, accès: à gauche, hauteur du miroir: aucune, hauteur libre sous le lavabo: aucune



 **km0 - km0,9**

A partir de l'arrêt du bus, le parcours se dirige d'abord vers l'est vers les maisons visibles depuis ce point. Les premiers mètres sont revêtus, puis leur succède un sol naturel de bonne qualité.



Aire de repos

Nous arrivons à une aire de repos dont les tables offrent assez de place pour les fauteuils roulants, avec une hauteur libre de 75cm. L'accès à l'aire de repos se fait des deux côtés par un chemin en descente (ou en montée) de 10m à 10%.



 **km0,9 - km1,4**

Du km0,9 au km1,4, les premiers mètres du parcours sont sur un chemin en gravier, le reste est goudronné. Au km0,9 se trouve un passage avec une pente transversale dont la partie supérieure a d'une voie de circulation. La pente est de 7% sur quelques mètres.



Restaurant Relais des Mayens de Sion

Le "Relais des Mayens-de-Sion" se trouve directement sur le parcours au km1,3. L'entrée a une marche de 9cm suivie d'un seuil de 3cm avec une porte de 92cm. Le restaurant n'a pas de WC adapté aux fauteuils roulants.



Restaurant Relais des Mayens de Sion

- Les informations concernant les Chemins sans obstacles sont saisies par Procap.
- Les informations comprennent des indications sur les trajets aller et retour sans obstacles, la qualité du chemin et les prestations de service le long du chemin, qui sont indispensables pour les groupes d'usagers concernés. Ces informations sont vérifiées tous les trois ans par Procap, sans frais pour l'instance responsable.
- Les informations en quatre langues concernant les Chemins sans obstacles font partie des informations officielles de SuisseMobile à propos de la mobilité douce pour les loisirs et le tourisme. Elles sont intégrées au domaine de «La Suisse à pied» (www.suissemobile.ch et appli SuisseMobile).
- SuisseMobile met à disposition ces informations à Procap, Suisse Tourisme et swisstopo ainsi qu'à d'autres partenaires.
- Un guidage vocal est intégré dans l'application MyWay Pro (pour iOS) de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants. Ainsi, les personnes aveugles et malvoyantes peuvent elles aussi se promener sur les Chemins sans obstacles.

Procédure



- Les instances publiques ou privées intéressées à de futurs Chemins sans obstacles contacteront suffisamment à l'avance Procap ou SuisseMobile.
- Lors d'une première visite sur place, Procap examine si la proposition convient comme Chemin sans obstacles.
- Si le chemin proposé convient en principe, les étapes suivantes de planification et de réalisation se déroulent selon ce qui est alors convenu pour chaque cas.
- L'examen du chemin par le service Mobilité douce du canton concerné fait partie intégrante de la planification. Cet examen a lieu dans le cadre d'une procédure coordonnée par SuisseMobile.



Coûts

La première visite du nouveau chemin, ainsi que la documentation correspondante, doivent être financées par l'instance responsable. Pour le détail des coûts, s'informer directement auprès de Procap. Les valeurs indicatives sont les suivantes :

- 1 000 francs: Première visite sur place du chemin proposé en présence d'un représentant de l'instance responsable.
- 5 500 à 7 000 francs: Documentation en quatre langues du chemin pour personnes à mobilité ou vue réduites.

Les coûts relatifs à la planification, à la fabrication, au montage et à l'entretien de la signalisation dans le cadre du contrôle annuel sont pris en charge par l'instance responsable du Chemin sans obstacles.

SuisseMobile prend en charge les coûts relatifs à la conception et l'impression du champ de désignation de l'itinéraire pour la signalisation, ainsi que les coûts relatifs à la communication du Chemin sans obstacles sur ses propres plateformes d'information (site internet et appli).

Les coûts relatifs à l'intégration du guidage vocal des Chemins sans obstacles dans l'application MyWay Pro (pour iOS) sont pris en charge par Procap et la Fédération suisse des aveugles et malvoyants.





Contact

- Procap, Voyages & Sport
Frohburgstrasse 4
4600 Olten
062 206 88 30
tourismus@procap.ch
www.procap.ch/tourisme-inclusif
- SuisseMobile
Monbijoustrasse 61
3007 Berne
031 313 02 70
info@suissemobile.ch
www.suissemobile.ch